

L'Echo du St-Maurice



ABONNEMENT
\$2.00
PAR ANNEE

ANNONCES

1ère ins.: 12c lg.

2ème ins.: 7c lg.

Prix spéciaux
pour annonces à
longs termes

Imprimé au No. 73, 4ème Rue, Shawinigan Falls

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur-gérant



MORT DU CARDINAL VILLENEUVE

Un voile de deuil s'est étendu sur le Canada tout entier à la nouvelle de la mort soudaine de Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec.

Le prince de l'Eglise Canadienne s'est éteint en Californie où il était en repos depuis quelques jours.

La mort l'a surpris, loin des siens, au cours d'une crise cardiaque.

Depuis quelques mois, le cardinal Villeneuve était malade. Mais son incessante activité lui interdisait le repos dont il avait besoin.

Il multipliait les voyages, sans égard à la fatigue que cela lui imposait.

L'Eglise canadienne est en deuil et le souvenir de ce grand dignitaire disparu si soudainement, alors que l'on espérait le conserver encore des années, demeurera vivace au sein de notre peuple qui avait pour lui tant de respect et d'admiration.

Messages de M. Duplessis

Le premier-ministre offre ses condoléances à l'occasion de la mort du Cardinal Villeneuve

Québec — A l'occasion de la mort de S. Em. le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, premier-ministre, a adressé, en son nom et en celui du gouvernement de la province, des messages de condoléances aux Oblats de Marie Immaculée; au R.F. Liguori, F.E.C. frère de Son Eminence; à Mme Ernest Goulet, de Laval-des-Rapides, sœur du disparu, et au R.F. Alexandre, directeur du Mont St-Louis Montréal. Ces messages ne lisen ainsi:

Aux RR. PP. Oblats: "Permette que le premier ministre et les membres de son gouvernement s'associent à l'immense deuil que cause la mort d'un illustre membre de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée, S. Em. le cardinal Villeneuve et qu'ils vous offrent un témoignage de leurs vives et profondes condoléances."

Au R.F. Liguori: "Le premier ministre et les ministres ont été désolés d'apprendre la mort prématurée de votre illustre frère, S. Em. le cardinal Villeneuve, et vous prient d'agréer le témoignage de leur très profonde sympathie."

A. M. et Mme Ernest Goulet: "Je sais la grande affection qu'avait S. Em. le cardinal Villeneuve pour les membres de sa famille. C'est vous dire que je réalise l'étendue de la grande épreuve qui vous frappe et provoque à juste titre d'universels regrets. Veuillez accepter pour vous et les membres de la famille les vives sympathies du premier ministre et des ministres dans le gouvernement de la province de Québec."

Au R. F. Alexandre: Dans l'immense deuil causé par le décès prématuré de Son Eminence le cardinal Villeneuve, illustre élève de votre noble et excellente institution, je vous prie d'agréer, pour les autorités du Mont Saint-Louis et pour la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes, les profondes condoléances du premier ministre et des ministres dans le gouvernement de la province."

Ne considérez pas les aveugles comme un groupe isolé

C'est une erreur trop commune chez les voyants de dire et de croire que le monde des aveugles en est un à part où chacun pense et agit de la même manière et où on ne se livre qu'à trois sortes d'occupations: la musique, la mendicité et la fabrication des balais. La perte de la vue ne confère pas automatiquement un génie de musicien, un tempérament de québécois ou l'habileté à produire des balais. La cécité peut frapper n'importe qui.

On rencontre des aveugles dans toutes les classes de la société, riches et pauvres, jeunes et vieux, professionnels, journalistes et ménagers. La cécité ne change aucunement la personnalité de l'aveugle. Ses pensées, ses sentiments et ses joies demeurent les mêmes. L'absence de vision peut restreindre ses activités dans une certaine mesure, mais bien moins que la plupart des voyants ne l'imaginent.

Des aveugles sont courtiers en assurance, agents d'immobiliers et occupent encore bien d'autres positions dans le domaine des affaires et de l'industrie. Des professeurs, des poètes et des prédicateurs sont

Perte pour le Journalisme Canadien

MORT DE M. GEORGES PELLETIER

Le journalisme canadien vient de perdre l'un de ses membres les plus brillants en la personne de M. Georges Pelletier, directeur du "Devoir".

M. Pelletier est décédé lundi, en sa demeure à Montréal, après une longue maladie. Il était âgé de 64 ans.

Quand le "Devoir" fut fondé en 1910, il en fut son premier correspondant parlementaire. Plus tard il devint secrétaire de la rédaction, puis administrateur et directeur, alors que M. Henri Bourassa prit sa retraite.

Georges Pelletier aimait intensément sa profession, et il fut l'une des étoiles du journalisme canadien.

La maladie qui l'a conduit dans la tombe l'avait surpris il y a trois ans, au retour d'un voyage dans l'ouest canadien. Il ne put jamais en triompher, en dépit de son énergie et de la science médicale.

A part de la réclamation qu'il fournissait tous les jours à son journal, il est l'auteur de nombreux travaux et d'intéressantes études.

C'était un travailleur infatigable. Et cet amour sans borne pour sa profession a probablement contribué à abrégé sa brillante carrière.

A sa famille en deuil vont toutes nos condoléances.

aveugles. Dans une ville de l'Ontario, un autre publie son propre hebdomadaire. Il y a aussi les occupations plus courantes d'accordeurs de pianos, sténographes, gérants de cafétérias et magasins de toutes sortes. Plusieurs autres sont fermiers. Tous ces aveugles accomplissent leurs journées de travail aussi bien que celle de leurs confrères voyants. Chacun d'eux possède une vie familiale comme tout le monde. Il joue aux cartes, aux quilles, il patine, danse et va au théâtre. Il peut s'occuper de menuiserie comme passe-temps favori. Dans son atelier, il fabrique n'importe quoi à partir du coffre d'outils à la chaloûpe à moteur... oui, cela s'est réalisé.

Les aveugles ne s'intéressent pas également à toutes ces choses. Chacun d'eux a des goûts et des aptitudes particulières, les mêmes que lorsqu'il voyait. Grâce à un entraînement minutieux et une certaine habileté, un aveugle peut s'occuper de ses anciennes activités et de son passe-temps favori.

Pour cet entraînement il peut aller à L'Institut National Canadien pour les Aveugles. Pour sa vie sociale il peut faire partie d'un des clubs dont les représentants constituent le Conseil Canadien pour les Aveugles.

La semaine du 2 au 9 février sera consacrée à la "CANNE BLANCHE", sous le patronage des deux organisations ci-haut mentionnées. Durant cette semaine, faites-vous un devoir de mieux connaître les aveugles de votre entourage ainsi que leurs activités. Peut-être s'en trouvera-t-il un à qui vous pourriez faire de la lecture, un autre que vous accompagneriez à la promenade ou au cinéma. Ou encore, saurez-vous les aider dans l'organisation de leur club de quilles. Peut-être en rencontrerez-vous un dont l'amitié vous sera précieuse. Votre geste d'aider les handicapés peut engendrer d'heureuses relations basées sur le respect mutuel et les activités communes.

Recherchez la "CANNE BLANCHE". Faites-vous un ami de votre frère aveugle.

Air-Canada vend ses "Lockheed"

Depuis l'inauguration d'Air-Canada en 1937, la vue des avions Lockheed utilisés par cette Compagnie était devenue quelque peu familière dans le ciel canadien. Ces avions sont maintenant en vente et Air-Canada compte les remplacer par des avions plus modernes et plus gros — des DC-3 à 21 passagers et des North Star à 40. De nouvelles routes, un plus grand nombre d'envolées et de passagers et une plus grande quantité de messageries et de courrier à transporter ont amené Air-Canada à augmenter sa flotte aérienne.

Changements au corps de police

M. Victor Lessard, membre de la force constabulaire de la cité de Shawinigan depuis près de dix-neuf ans, au poste no 1, vient d'être mis à sa retraite. Il a quitté son poste hier, après dix-huit ans de loyaux services. M. Armand Carier, qui faisait partie de la police depuis une couple d'années, a également quitté la force constabulaire.

Pour combler ces deux vacances, deux nouveaux constables ont été engagés et seront incessamment assermentés. Ce sont M. Paul-Henri Martel, 29 ans, 5 pieds 10 pouces, 170 livres, et M. Bérard Bégin, 28 ans, 180 livres, 5 pieds 10 pouces également.

Louise Darios en récital

Après avoir été acclamée par la presse et le public de Montréal, de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi et ailleurs, Louise Darios, la célèbre diseuse et chanteuse française, présentera chez nous un récital, mardi le 11 février, à 8 h. 30, au Théâtre Cartier.

Louise Darios, douée d'une belle voix de mezzo, interprétera plusieurs des plus belles chansons de France, dans lesquelles défilent sept siècles de lyrisme. Elle fera aussi connaître à son auditoire les plus beaux airs de la Renaissance et des mélodies bretonnes, celles qu'écrivit Botrel et que les Bretons fredonnent depuis des siècles.

Louise Darios, fille de deux grands artistes, fut dès son jeune âge initiée à la culture musicale et puisa auprès de son père, de Raynaldo Hahn et de Marcelle Villerooy toute la science nécessaire à son perfectionnement. Déjà maîtresse d'elle-même à l'âge de quinze ans, Louise Darios donne son premier récital au Théâtre des Champs-Élysées de Paris, interprétant les oeuvres de Raynaldo Hahn. Et ce récital marquait le début d'une fructueuse et remarquable carrière musicale. Depuis, Louise Darios après avoir étudié le folklore canadien à l'Université de Montréal, avec le célèbre Maris Barbeau, enrichit son magnifique répertoire des chansons canadiennes dont la France a oublié les plus belles mélodies.

Louise Darios sera accompagnée au piano par Mlle Anita Brunet, de Montréal.

Le prix d'entrée a été fixé à \$1.00 et \$1.50 pour les sièges réservés, plus taxes. Les billets seront bientôt en vente aux Librairies Sauvageau et Hay & Blair, au Comptoir Musical Filion, rue Viger ainsi qu'à la Pharmacie Grimard, Grand-Mère. Tous autres renseignements à propos de ce récital pourront être obtenus en signalant 2372.

Le 100e Rapport de la Canada Life

En présentant le 100e Rapport Annuel de la Canada Life Assurance Company, Monsieur S. C. McEvenue, président, a informé son audience que le rapport financier en discussion révélait une situation générale solide et une sécurité non surpassée, si jamais e-galée, par aucun des rapports précédents. Il a dit, qu'en 1946, exception faite du crédit résultant des affaires de rentes ou annuités, l'assurance-vie en vigueur dans la Compagnie a dépassé le milliard de dollars.

Il y a un nombre d'années, en dépit d'une production record de la part des représentants de notre organisation, la Canada Life a fait l'expérience que le volume de nouvelles affaires produites n'est pas la norme exacte du progrès ou de la solidité d'une Compagnie, a souligné Monsieur McEvenue. "La police en vigueur a priorité de droit sur la police en perspective", commenta-t-il, "et c'est une tradition importante qui a développé la solidité et la force de la Compagnie au cours des années. Nous sommes convaincus que la validité de cette théorie deviendra de plus en plus apparente au fur et à mesure des années."

L'assurance-vie a toujours été un placement de tout repos, dit le président de la Canada Life, mais elle est encore plus. Dès le commencement il est promis au détenteur de police non seulement un bon rapport, mais encore toutes les précautions sont prises afin que la police souscrite soit la meilleure disponible pour faire face à ses besoins particuliers. Ceci exige, indubitablement, un personnel agent bien qualifié que nous avons créé et développé.

La pratique et les principes, qui éventuellement servent de base à la surveillance gouvernementale des compagnies d'assurance-vie Canadiennes, ont été inspirés par le modèle créé par la Canada Life dans les vingt premières années de son existence, alors qu'elle était la seule Compagnie d'assurance-vie Canadienne fonctionnant. Cette surveillance a vraiment bien protégé et dirigé les intérêts des détenteurs de polices Canadiens, ajouta Monsieur McEvenue.

C'est en 1849 que l'origine des valeurs de résiliation en espèces et d'assurance libérée fut imaginée dans ce pays par la Canada Life, et Monsieur McEvenue a relevé que le prospectus publié cette année-là annonçait ce surcroît de protection à ses détenteurs de police dans l'impossibilité de continuer le paiement de leurs primes.

Le président a rendu hommage aux représentants et au personnel de bureau de la Compagnie, au Canada, aux Etats-Unis et aux Iles Britanniques, au Conseil d'Administration et aux Membres de l'Exécutif de la Compagnie pour leur contribution au développement, au progrès et au succès de la Canada Life.

Dernier contingent de militaires rapatriés

Le dernier contingent de militaires canadiens à être rapatrié au Canada est arrivé à Halifax en fin de semaine, à bord de l'Aquiltania. Il y a un peu plus de sept ans, c'est de ce même port des provinces maritimes que la première division canadienne partait pour l'outre-mer. Depuis, a déclaré M. E. Doke, agent général du service des voyageurs du Canadien National en charge du transport des militaires pour le Réseau, plus de 1,200,000 de militaires sont partis de Halifax ou y sont arrivés sur les lignes du Canadien National.

Tout comme lors de la première grande guerre, la tâche immense de transporter militaires et munitions durant la seconde grande guerre a surtout incombé au Canadien National et cela, non seulement parce que le Canadien National est le plus de milles de voies, mais aussi parce qu'il est le seul se rendant à Halifax sans avoir à passer par les Etats-Unis, fait d'une importance stratégique tant que ce pays est demeuré neutre.

Savoir
Délicieuse
— Scellée à Vide

CAFÉ
"SALADA"

HOMMES DEMANDES

Désirez-vous être indépendant? Avoir votre propre commerce? Opérer dans votre localité? Adressez-vous à la CIE DES PRODUITS "FAMOUS", 370 Rue Guy, Montréal, Qué.

PERSONNEL

M. et Mme Philippe Gélinas étaient de passage à Shawinigan, ces jours derniers.

Mlle Thérèse Parent en vacances d'une semaine à Shawinigan, l'invitée de M. et Mme Amédée Mailhot.

MM. Paul Guillemette et Bruno Villemure sont retournés au Séminaire de Joliette après avoir passé une quinzaine dans leur famille.

M. André Désaulniers de retour à ses études au Séminaire de Joliette, après avoir passé une quinzaine dans sa famille.

Me René Hamel, M.P., et M. Saul Lambert sont allés à Grand'Mère mardi.

La sécurité et le ski

"La saison du ski bat son plein et les accidents se multiplient à un rythme inquiétant. Nous demandons par conséquent aux skieurs de toutes les régions de bien suivre les conseils de leurs instructeurs afin de s'éviter des blessures graves." Tel est le message qu'adresse aux adeptes de ce sport le colonel Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.

Le message du secrétaire général souligne qu'une très forte proportion des accidents de ski surviennent à ceux qui font trop de vitesse pour leur habileté. Il recommande par conséquent d'éviter la vitesse excessive, surtout quand le skieur ne connaît pas à l'avance le terrain sur lequel il s'aventure.

Le col. Gaboury termine par une série de conseils visant à éliminer complètement les accidents de ski. En voici quelques-uns:

- 1.—Gare aux vêtements amples, quand vous vous servez de câble de remorque pour faire l'ascension d'une montagne.
- 2.—Gardez votre équipement en parfait ordre.
- 3.—Ne faites pas de ski dans les endroits où des gens s'adonnent à d'autres sports.
- 4.—Faites du ski là où il y a des abris où vous pouvez vous réchauffer, où il y a un service de premiers soins et des patrouilles de ski.
- 5.—Éloignez-vous des pistes trop difficiles pour vous.
- 6.—En montant une pente, arrêtez si un skieur descend vers vous.
- 7.—Suivez les conseils des patrouilleurs.
- 8.—Laissez assez de place pour les autres personnes.
- 9.—Ne faites jamais de ski seul.
- 10.—Enlevez les obstacles sur les pistes.
- 11.—Cessez de faire du ski dès que vous vous sentez fatigué.
- 12.—Faites des signes indicateurs sur les obstacles qui ne peuvent être enlevés.
- 13.—Remplissez les trous de neige.
- 14.—Éloignez les chiens des régions de ski.
- 15.—Ne passez jamais intentionnellement sur les extrémités des skis d'une autre personne.
- 16.—Ne marchez jamais, en chaussures de ski, sur les pistes ou les pentes, afin de n'y pas laisser des trous dangereux.

Nos représentants à cette exposition

M. Albert Racine, président de l'Association Professionnelle des Hôtelières de Province, et propriétaire de l'hôtel Shawinigan, M. Jean-Baptiste Caron, propriétaire de l'hôtel Royal, M. Alphonse St-Onge, propriétaire de l'Auberge de la Mauricie, M. Elie Courcy, propriétaire de l'hôtel New Vendôme, et M. André Lefebvre, comptable à l'hôtel Shawinigan, ont assisté, la semaine dernière à l'Exposition Hôtelière tenue à Montréal. Ils étaient accompagnés de leurs épouses.

Dimanche soir, le poste radiophonique CKAC a reproduit à son programme d'actualité, une entrevue donnée à l'occasion de ce congrès par M. Albert Racine, le président de l'Association, et par Me Gérard Delage, administrateur de la même association.

L'Hon. Paul Beaulieu nous visitera le 3 février

L'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, viendra à Shawinigan Falls, lundi le 3 février, à l'occasion d'un dîner-causerie dont il sera le conférencier, et qui sera présenté conjointement par la section de Shawinigan de l'Association des Marchands Détaillants, la Chambre de Commerce Senior et la Chambre de Commerce des Jeunes. Les membres de ces trois organismes pourront être accompagnés de leurs épouses ou amies à l'occasion de cette réunion. On pourra obtenir des billets au secrétariat de ces trois associations, soit de M. A. Rainville, pour les Marchands Détaillants, de M. Oscar Ruel, pour la Chambre Senior et de M. Gérard Garceau, pour la Chambre des Jeunes. L'endroit de cette réunion sera annoncé plus tard. Plusieurs autres invités d'honneur assisteront à ce souper-causerie, dont l'honorable Dr Marc Trudel, député provincial de St-Maurice, et collègue à titre de ministre d'Etat de l'honorable Beaulieu dans le gouvernement provincial.



● M. C.-H. "Punch" DICKINS, célèbre aviateur du Grand Nord canadien et l'un des pionniers du transport des bombardiers outre-mer, durant la guerre, qui vient d'être nommé directeur-gérant adjoint de la firme De Havilland Aircraft of Canada Ltd., à Toronto. L'aviateur Dickins a fait plusieurs expéditions dans l'Arctique et les vastes régions minières du Nord. Sa parfaite connaissance de la topographie du pays a été mise à contribution quand les C.P. Air Lines ont tracé les lignes de leur réseau aérien au Canada. M. Dickins a de plus, durant les cinq dernières années, été vice-président et gérant général des services aériens du Pacifique Canadien.

Deux pionniers

On annonce que Sam Honeyball, de Johannesburg, âgé de 89 ans, le découvreur, en Afrique du Sud, du plus riche filon d'or qui fut découvert au monde viendrait bientôt au Canada. La découverte qu'il fit d'une veine aurifère de quatre-vingts milles de longueur et qui donna naissance à la plus importante des entreprises minières du monde, employant 400,000 mineurs, n'aurait pas enrichi le pauvre Honeyball puisqu'il vit aujourd'hui humblement se contentant de cultiver son jardin sans se plaindre et sans demander davantage.

Lors de sa visite prochaine au Canada, on aurait pu lui présenter un intéressant "collègue", M. Auguste Renault, s'il n'était pas décédé depuis à peine un an. Auguste Renault a découvert, lui, la première mine d'or du nord-ouest de Québec. Il est mort pauvre, et comme Honeyball, sans s'être plaint, sans avoir demandé plus que les quelques milliers de dollars que lui rapporta en 1907, la découverte qu'il avait faite, le 19 juin 1906, avec son ami Alphonse Olier, au lac Fortune, de la première mine aurifère et qui allait être suivie de plusieurs autres, enrichissant cette partie du pays dans la formation d'après le Dr Cooke, du Ministère fédéral des Mines, est la même que celle de cette bande de Kirkland dont la ceinture renferme des richesses colossales qu'on est, depuis plus d'un quart de siècle, en train d'extraire des entrailles de la terre.

Auguste Renault eut une existence aventureuse. Sa résistance, son endurance physique, son splendide entêtement se firent aux proportions des espaces qu'il parcourut. Il était un de ces mineurs, de ces prospecteurs libertaires qui allaient et venaient de ci, de là, comme des loups dans la prairie. Il n'avait pas à obéir à l'ingénieur qui représentait le syndicat de la mine. Il était arrivé au Canada en 1885, venant de la Normandie. Avant de se fixer comme orfèvre-bijoutier au Témiscamingue, il fut en Amérique du Sud et dans maintes parties du Canada, une espèce de "Jack of all trades". Il travailla, pendant quelques années pour le curé Labelle dans le nord de Montréal. Il se fit colporteur en images saintes et en bijoux, dans la vallée de l'Outaouais... Enfin, le voilà prospecteur dans le nord de l'Ontario puis, après avoir promené pendant plusieurs années son pic de prospecteur dans la bande de Kirkland en quête de la "pay-dirt", il traverse la frontière du Québec dont il sonde les alluvions aurifères. Un jour, en prospectant dans le Canton Dasserat, au Témiscamingue, a-

vec son compatriote Alphonse Olier, par une chaleur torride, Renault, monté sur un colline, aperçoit, non loin de là, un petit lac. Il invite son ami à aller y boire. Au bord du lac, pendant qu'Olivier s'abreuve, Auguste Renault lance un dernier coup de son marteau-piqueur sur un bout de rocher. O surprise. De la "rouille", l'heureuse rouille qui est, pour le prospecteur, l'indice certain de la "couleur." On examine, on scrute. C'est de l'or sans aucun doute.

Un long travail rempli de privations de toutes sortes, de souffrances même, recevait à l'instant sa récompense. La première mine d'or de la province de Québec était découverte. C'était le 19 juin 1906.

Lorsque Auguste Renault partit de Ville-Marie pour aller prospecter dans le Québec, on le traita de fou. On l'appela le "vieux toqué". Pendant plus de quarante ans, il acheta des claims et des claims, des certificats et des licences de mineurs. Il nous disait en souriant: "J'ai au moins contribué à faire vivre le gouvernement". Quoi qu'il en soit, grâce à sa découverte du lac Fortune, le Témiscamingue minier entra dans l'actualité, Rouyn allait naître.

FROISSARD.
(«Le Progrès du Golfe»).

Les Radio-Concerts Canadiens

Pour la troisième semaine consécutive, les Radio-Concerts Canadiens mettent à l'affiche une vedette du Metropolitan Opera. Lundi, le 27 janvier, après Jacques Gérard et Raoul Jobin, ce sera au tour de Pierrette Alarie, cette jeune Montréalaise qui, à peine sortie du studio de ses professeurs, entra tout droit au Metropolitan Opera de New-York, où la critique a consacré sa jeune réputation dans les termes les plus élogieux.

Paul Leduc, le réalisateur de ces belles émissions mises à l'horaire radiophonique par la Maison Molson en hommage au Canada français, a composé avec Pierrette Alarie et le chef d'orchestre Jean Deslauriers un autre de ces programmes de belle musique qui ont valu aux Radio-Concerts Canadiens la faveur d'un public toujours plus nombreux. On sait que la Maison Molson a réuni pour ces émissions, autour de Jean Deslauriers, un orchestre de quarante-cinq musiciens et deux des plus sympathiques de la radio canadienne: Albert Dugesne et Roger Baulu, à qui viennent s'ajouter chaque se-

maine un musicien ou un artiste lyrique de marque.

A chaque émission, la Maison Molson rend aussi hommage à l'une des personnalités québécoises qui se sont distinguées dans l'un ou l'autre des domaines de l'activité nationale. Lundi, le 27 janvier, ce sera au tour de M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble. Pour l'écoute: Les postes de Radio-Canada et les stations affiliées.

Les Radio-Concerts Canadiens sont diffusés de la scène de l'Auditorium du Plateau, tous les lundis, à neuf heures du soir.

Dans le domaine du Livre

"RESTONS CHEZ NOUS"
par Damase Potvin

Paul Pelletier est l'unique héritier de son père, Jacques Pelletier, cultivateur de Bagotville, Saguenay; il n'est pas heureux au foyer paternel où règne pourtant en plénitude le calme de la famille. Même sa jeune et jolie fiancée, Jeanne Morin, fille cadette du voisin, une amie d'enfance, ne réussit pas à le déridier. La vie est pourtant heureuse et belle dans ce coin du Saguenay. Mais Paul s'ennuie. C'est qu'il a été pris par l'impitoyable démon de la curiosité et des voyages et qu'il avait décidé de partir, de voyager, de devenir riche afin d'être plus heureux plus tard, après le retour alors qu'il épousera Jeanne. Il croyait que le bonheur montait ou baissait selon que l'on avait plus ou moins de pièces blanches dans son gousset.

Ni son père, ni sa mère, ni Jeanne, ni le curé de la paroisse ne purent le détourner de son projet. Paul partit. Il ne devait jamais revenir.

A Québec, d'abord, où il cherche en vain du travail, il commence à goûter le fruit amer de l'exil. Puis, c'est New-York, où il fait de tout; où il a faim et où, par découragement, il se plonge dans la débâche. Il manque d'argent

et vit pendant quelque temps d'expéditions. Il travaille à décharger le charbon des navires. Puis, un jour, voulant toujours aller plus loin où il croit qu'il sera plus chanceux, il s'engage comme bouvier sur un cargo. Au Havre, même de veine. Il revient, cette fois comme soutier, à New-York. Là, il tombe malade. Il meurt tristement seul dans un hôpital où il est recueilli par charité. Regrets amers, bonheur perdu; mais il est trop tard.

Une après-midi d'août, Jacques Pelletier, dans sa grande, voit venir à lui son curé. Celui-ci vient de recevoir une lettre de la supérieure d'un hôpital de New-York. Elle lui apprenait que lorsqu'il recevra cette lettre, un jeune homme du nom de Paul Pelletier, recueilli à son hôpital, atteint d'une typhoïde contractée dans la cale d'un navire revenant d'Europe, avait rendu le dernier soupir en se recommandant à lui.

Paul Pelletier était mort sans entendre une de ces paroles amies qui font une carresse à l'âme et reconfortent par leur puissance.

Jacques Pelletier, faute de bras pour continuer à cultiver sa terre, a vendu celle-ci et demeure maintenant au village. Jeanne Morin s'appellera désormais Soeur St-Paul de la Croix à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi et, dans un coin perdu d'un petit cimetière catholique de la métropole américaine, il y a une petite croix de bois noir avec, dessus, une inscription en blanc: "Paul Pelletier, Canadien, 25 ans". Et il nous semble alors entendre le petit Canadien crier tristement, d'en-dessous son tertre: "Restons chez nous!"

Édité par la Librairie Granger Frères Ltée, Montréal. Un volume in-8, 221 pages: \$0.75, par la poste, \$0.85.

"PROPOS CANADIENS"
par Mgr Camille Roy

C'est une excellente réimpression des propos de l'historien de la littérature canadienne aux heures de sa jeunesse pensive. Nous revivons une époque paisible mais riche de vitalité et de promesses. La jeunesse de 1912 demeurait en contact immédiat avec ses aînés, mais en se tournant de préférence vers l'aspect social de la vie. Le Semeur naissait rempli de projets fraternels; des prêtres et des hommes d'œuvres créaient les *Semaines sociales* du Canada, dont le bienfaisant enseignement dure encore. Cette génération qui en terrorisait son action, se re-

trempeait volontiers dans nos vieilles coutumes formatrices. Tous se souvenaient avec l'abbé Camille Roy de ces *Noëls rustiques* où les sentiments religieux de leur enfance se fortifiaient en s'exaltant. Tous entendaient ces *vieilles cloches*, revoyaient ces *vieilles églises*, qui s'affaissaient comme l'ancêtre sur le sol qui les portait fièrement.

Ces propos constituent des pages autobiographiques. Elles évoquent le jeune professeur de rhétorique, l'abbé Camille Roy et ses quarante rhétoriciens du Séminaire de Québec. De petits tableaux familiaux présentés à ses élèves lui permettent de hausser le ton, de généraliser les vues de son vigoureux esprit. Nul n'écrit la biographie de ce "maître de l'heure" sans se pénétrer auparavant de ces *Propos canadiens* où se révèlent ses qualités d'éducateur, son esprit judicieux et le tendre attachement qui l'unissait à la *terre canadienne*.

Édité par la Librairie Granger Frères Ltée, Montréal. Un volume in-8, 189 pages: \$0.75, par la poste \$0.85.

Ils paient l'amende

Jasper — Le surintendant du Parc National Jasper, Alberta, rapporte que deux hommes ont été condamnés à une amende de \$200, chacune et aux frais pour avoir tué illégalement près de la route nationale Jasper-Edmonton, un chèvre des montagnes Rocheuses. Le parc national Jasper est le sanctuaire de quelque 3,000 chèvres des montagnes.

Au Canada, le chemin de fer sert à tout. Exemple un pigeon-femelle qui avait fait son nid sur une locomotive faisant le trajet entre deux villes de l'Ontario et qui profitait des arrêts pour nourrir ses petits.

Dans les régions de chasse et de pêche, les trains réguliers arrêtent volontiers en pleine forêt pour y déposer les sportsmen avec leurs canots et leur équipement.

Dans le nord de l'Ontario, le Canadien National fait circuler un wagon-école pour les enfants de ses employés dans cette région sauvage. Il fait aussi circuler un wagon de la Croix-Rouge, un wagon d'exhibits agricoles et des wagons-citernes pour combattre les incendies de forêt. Dans les prairies il continue à labourer de chaque côté de sa voie, dans les régions incultes, des sillons destinés à arrêter les feux de prairies.

L'enlèvement de la neige en une seule division du chemin de fer, en un an, a coûté plus d'un million de dollars.

La radio dans les trains royaux

Londres — Lorsque le Roi Georges VI d'Angleterre et la Reine Elisabeth visiteront l'Union Sud-Africaine au début de l'année 1947, les membres de son entourage, les personnalités et les journalistes qui l'accompagneront et voyageront dans les deux trains royaux pourront être constamment en contact, jour et nuit, avec le monde extérieur. Les Etablissements Marconi furent chargés de préparer et d'installer l'équipement spécial de radio qui, surmontant les difficultés de distances et de vibrations, répondrait à tous les besoins.

Il y aura, dans chacun des trains, un équipement récepteur, un autre émetteur lié aux soixante hauts-parleurs

répartis dans les wagons du convoi royal. Une partie de cet équipement sera installée dans le train royal dans lequel voyageront les souverains et les membres de leur entourage; l'autre partie sera installée dans le train pilote qui transportera les personnalités officielles et les journalistes.

La citoyenneté canadienne

Les habitants du Canada, nés au pays et naturalisés, ont maintenant le droit de s'appeler citoyens canadiens. C'est un privilège dont le peuple canadien n'avait jamais joui encore, depuis 79 ans que les statuts de la Confédération ont créé l'entité nationale du Canada.

Avant l'adoption de la loi de la citoyenneté canadienne, trois statuts principaux se rattachaient aux questions de nationalité ou de citoyenneté. Cet état de choses résultait de développements historiques et était dû en partie à ce que, concurrentement avec d'autres peuples du Commonwealth et de l'Empire britannique, les Canadiens possédaient le statut commun de sujets britanniques. La nouvelle loi fait disparaître les complexités de la législation précédente et donne une définition claire de la citoyenneté.

La création de la citoyenneté canadienne implique beaucoup plus qu'un simple changement terminologique. Elle représente le stade auquel sont parvenus les Canadiens, où il leur faut, sous la forme d'un texte légal, avoir le droit indiscutable de pouvoir s'appeler citoyens canadiens.

Au Canada, le 1er janvier 1947 n'était pas seulement un grand jour pour les individus, mais un événement de la plus haute importance dans l'histoire du pays.

A l'origine des plus anciennes provinces, un décret des chambres provinciales pouvait seul conférer la naturalisation. Après la signature de la Confédération, en 1867, on adopta des lois générales relatives à la naturalisation. La première loi fédérale de ce genre date des premiers mois de 1880 et elle demeura en vigueur pendant plusieurs dizaines d'années. Elle conférait au détenteur d'un certificat le statut de sujet britannique dans les limites du Canada seulement.

La loi de naturalisation de 1914, calquée sur une loi passée au Royaume-Uni et dans d'autres Dominions autonomes, conférait au détenteur d'un certificat le statut de sujet britannique qui était reconnu dans tous les territoires britanniques au-delà du Canada.

En 1921, on adopta la loi des nationaux canadiens pour distinguer les nationaux du Canada de ceux des autres parties du Commonwealth qui partageaient le statut de sujets britanniques.

La loi d'immigration s'occupait en partie de la citoyenneté, mais seulement pour les fins d'immigration. Elle définissait la citoyenneté simplement comme moyen de décrire les personnes considérées comme ayant un droit d'entrée au Canada.

Ainsi, la loi de naturalisation, tout en définissant un "sujet britannique", ne contenait pas de définition d'un "citoyen canadien". La loi des nationaux canadiens définissait un citoyen canadien aux termes de la loi d'immigration, mais n'était pas exacte parce qu'elle embrassait certaines classes de personnes qui n'étaient pas des citoyens canadiens en vertu de la loi d'immigration. La loi d'immigration définissait le citoyen canadien, mais limitait l'effet de la définition aux fins de l'immigration. Il n'y avait donc pas de définition générale de la citoyenneté canadienne à toutes fins. La nouvelle loi de citoyenneté répond à ce besoin qui se faisait depuis si longtemps sentir.

Depuis que la loi de citoyenneté canadienne est entrée en vigueur, les Canadiens de naissance, les sujets britanniques domiciliés au Canada, les épouses nées à l'étranger d'anciens militaires canadiens et les habitants du pays possédant des certificats de naturalisation ont été déclarés citoyens canadiens. Des certificats de citoyenneté seront remis aux sujets britanniques après résidence légale dûment établie. Dorénavant, tous les passeports canadiens porteront la mention: "Citoyen canadien".

La loi déclare qu'une femme canadienne aura le droit de retenir la nationalité canadienne, même si elle épouse un homme d'autre nationalité. Les femmes qui épousent des citoyens canadiens sont qualifiées pour devenir citoyennes au bout d'un an de résidence, de même que les non-Canadiens ayant servi dans les forces canadiennes hors du pays.

Le certificat de "citoyen canadien" peut maintenant être obtenu au coût de \$1.00.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX
DÉLICIEUSE
RAFRAÎCHISANTE
GRAND-B
Gomme à mâcher, en morceaux et en tablettes
WORLD WIDE GUM CO., LTD., GRANBY

Campagne pour les aveugles en février

Lors d'une récente assemblée tenue sous la présidence conjointe de S. H. le Maire François Roy et du Dr L. H. Robert, la section de Shawinigan de l'Institut canadien pour les aveugles a fixé du 9 au 19 février prochain sa campagne annuelle pour venir en aide aux aveugles de notre ville et des environs. Le rapport des activités de la section pour 1946 démontre que 32 familles où il y a un aveugle ou plus ont été visitées.

Des remerciements ont été adressés à la Cie d'Autobus Carrier et Frère Ltée qui, depuis le 13 décembre dernier, assure gratuitement le passage de tout aveugle muni d'une carte de l'Institut, ainsi qu'à la direction de nos trois cinémas qui a accepté de recevoir gratuitement à ses séances de vues animées tout aveugle et le guide qui l'accompagne. Il n'y a aucune anomalie là-dedans car les aveugles prétendent qu'il est fort intéressant pour eux de suivre la trame des films parlés, bien qu'ils ne voient rien de ce qui se passe à l'écran.

Une vérité que l'on se doit de souligner

M. Joseph-W. Martin dans son discours d'ouverture du congrès américain a énoncé certaines vérités dont l'une au moins mérite d'être soulignée et même d'être mise en relief parce qu'elle est autant d'actualité au Canada qu'elle peut l'être aux Etats-Unis. C'est sa dénonciation du "paternalisme" pratiqué par le gouvernement américain et qui est un chancere économique au cœur de la nation. "Il faut absolument, dit M. Martin, que nous revenions au sain principe que ce n'est pas le gouvernement qui fait vivre le peuple, mais le peuple qui fait vivre le gouvernement. Aucun économiste sérieux ne peut nier, ne nie que la concurrence règle mieux les prix et la qualité que tous les bureaux d'Etat, les règlements ministériels ne le sauraient faire. Les lourds impôts sont reconnus depuis longtemps comme un obstacle au progrès des affaires. Nous entendons abaisser les impôts, partout et aussitôt que possible."

Le "paternalisme" ou si l'on préfère la tendance à tout attendre de l'Etat est un mal dont souffre profondément notre pays. Certes doit-on admettre un certain nombre de réformes sociales dont l'Etat fait les frais, mais il ne faut en rien exagérer et compter que l'Etat doit suppléer à tout. L'entreprise d'Etat est toujours coûteuse, rarement stimulante. Ceux qui sont à son service ont tôt fait d'acquiescer une mentalité de rond-de-cuir et tous les défauts qui en sont la rançon. L'entreprise privée peut avoir ses torts — quelle institution humaine n'en a pas, — mais elle a subi l'épreuve du temps. Ce qui a toujours fait sa force c'est l'aiguillon du gain qui engendre l'esprit d'initiative.

L'économie de temps de guerre a grandement nuit à l'esprit d'initiative en supprimant l'aiguillon du gain. Si, comme disait un jour M. Beaudry-Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, vous condamnez l'homme à travailler pour le fisc par le truchement de l'impôt sur le revenu et à mourir pour le fisc par l'impôt sur les successions, comment voulez-vous qu'il besogne, entreprenne, mette sur pied des entreprises nouvelles, devienne un créateur de richesse nationale?

Au sortir d'années de guerre comme celles que nous vivons de vivre, il reste en fonction un nombre de corps de fonctionnaires dont le pays n'a que faire en temps de paix. Que ceux-ci s'efforcent de se maintenir en selle, on ne doit aucunement s'en étonner. Tout comme on ne doit pas manifester de surprise si ces mêmes gens continuent à favoriser le régime de contrôles dont ils vivent.

Les républicains se préparent

à réclamer un abaissement de vingt pour cent de l'impôt sur le revenu et la suppression d'autres impôts. Une telle réforme n'est possible que si l'Etat renonce au "paternalisme" et se décide à ne pas laisser une forte partie de la nation vivre à ses crochets.

Du point de vue politique la suppression du "paternalisme" comporte des risques. Ce n'est pas en refusant des faveurs qu'un gouvernement s'acquiert des votes, mais s'il entend bien administrer il lui faut nécessairement en venir à resserrer l'état et à faire comprendre à tous, selon l'expression de M. Martin, que c'est au peuple à faire vivre le gouvernement et non pas à ce dernier à faire vivre le premier.

La Colonisation

Thème du Calendrier de la Survivance

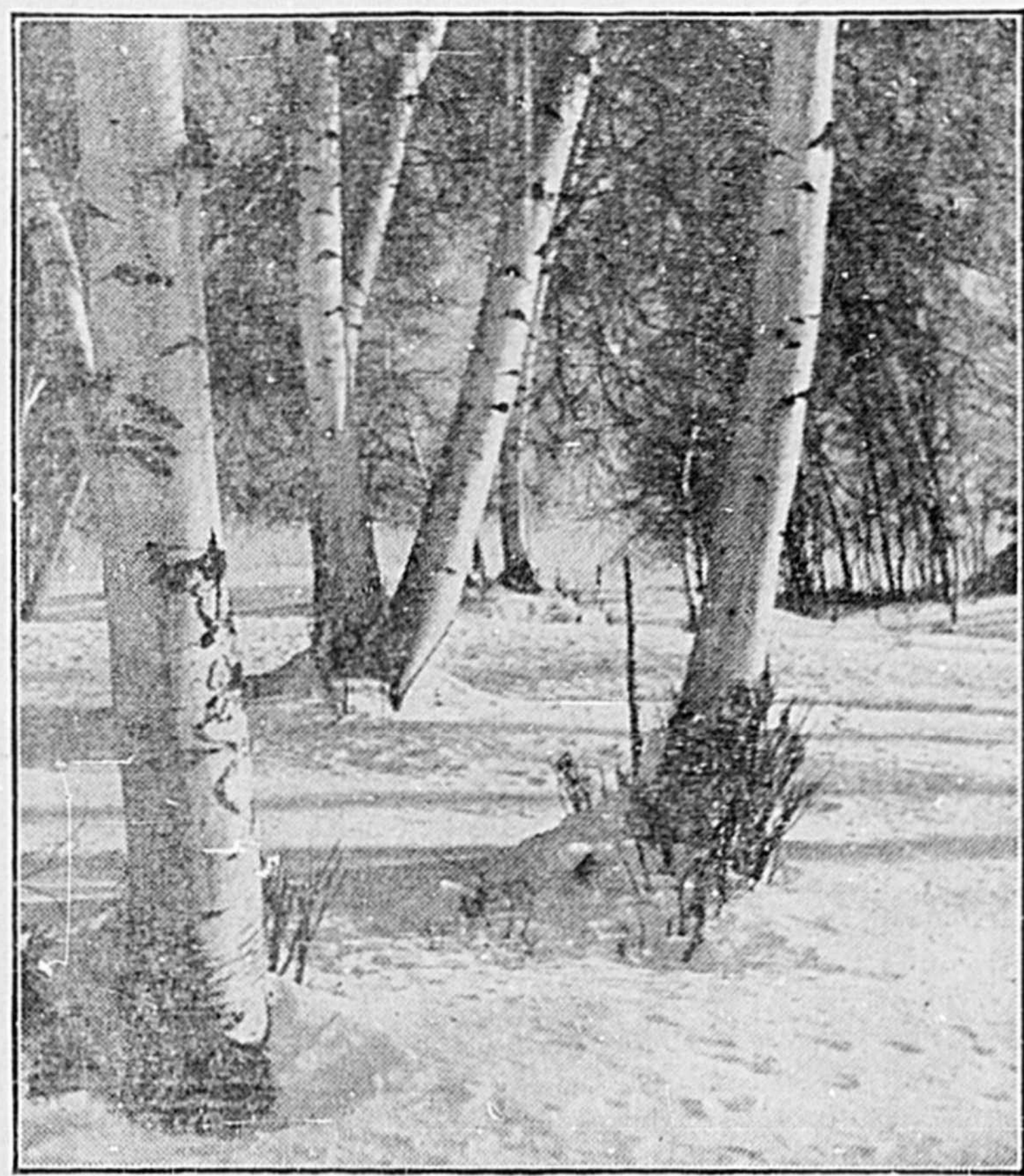
Quiconque observe de près la situation dans laquelle se débat notre jeunesse rurale en quête d'un avenir plus serein et conforme à ses aspirations, ne peut s'empêcher d'éprouver à l'endroit de son noble dessein, sinon une sympathie que l'on voudrait davantage agissante, du moins un désir sincère de lui faciliter sa tâche. Car, au rythme où elle s'anémie depuis trop longtemps déjà dans des centres surpeuplés et, par conséquent, insuffisamment pourvus de ressources pour lui permettre d'atteindre à son plein épanouissement, en commençant par la fondation d'un foyer, il n'est pas du tout surprenant qu'on lui découvre aujourd'hui une tendance marquée à désertier le sol, à tourner le dos à la profession agricole et à lui préférer n'importe quelle occupation, même de caractère transitoire, qui contribuera à régler pour le présent un problème qui lui semble sans issue. Aussi ce n'est pas sans alarme qu'on la voit fuir vers la forêt, vers les villes, vers l'étranger qui, si paradoxal que cela puisse paraître, se montrent plus accueillants que la terre nourricière.

Mais pour peu qu'on étudie davantage les causes de cet étrange propension de nos jeunes ruraux, on a tôt fait de conclure d'abord que ce n'est pas, même chez nous, la terre qui manque; ensuite que sa mise en valeur, avec l'aide des puissants moyens que la science moderne ne cesse de mettre à notre portée, peut devenir une entreprise tout aussi lucrative que bien d'autres et susceptible d'offrir au surplus la permanence, la stabilité à cause de l'accession à la propriété qu'elle implique. On ne peut donc plus se tromper, en poursuivant le diagnostic de l'état d'âme de nos jeunes, en disant qu'il est imputable à notre manque idéal, à nos lenteurs presque impardonables à exploiter notre sol, à orienter nos citoyens de demain vers cette oeuvre de vie, à les éduquer constamment sur le sens de leurs responsabilités envers la vie elle-même.

Il est réconfortant de voir cependant que l'année 1947 débute sous d'heureux auspices puisqu'on semble vouloir, chez certaines de nos associations à caractère social et patriotique, insister plus que jamais sur la nécessité d'éduquer un peu tout le monde sur les motifs supérieurs qui nous commandent de poursuivre avec enthousiasme l'établissement de notre jeunesse rurale. Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique, par son calendrier magnifiquement illustré, fait sa part en évoquant les glorieux passés de nos ancêtres agriculteurs et en invitant, à chaque mois de l'année, à intensifier cette tradition par la reprise sur une vaste échelle de la colonisation chez nous. Organisme qui se voue à la survivance de notre groupe ethnique, il ne pouvait s'y mieux prendre pour atteindre à cette fin qu'en préconisant d'une façon aussi élégante et instructive le resserrment de nos liens avec notre sol natal.

Marc R. Meunier.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE
Scènes enneigées.



Une forte lumière latérale apporte de l'intérêt et de la vie à cette jolie scène d'hiver.

La photographie est agréable en tout temps, mais elle est sans pareille, à mon avis, pendant les mois d'hiver.

D'abord l'air est si pur, par un beau jour d'hiver, que chaque détail du paysage est perceptible à des milles et des milles. De plus, la neige fraîchement tombée donne du cachet, aux rues, et aux champs les plus familiers, à un point qui permet à tous les photographes de devenir un peu fous d'emballement.

Cependant, tout le monde sait que le fait de devenir fou n'assure pas de bien bonnes photos, car, en photographie, surtout pour les scènes d'hiver, il faut étudier les lieux et réfléchir.

Par exemple, si vous voulez faire du beau travail, cherchez à photographier par un soleil brillant. Vos scènes de neige seront éclatantes et

vives. Essayez aussi de travailler avant dix heures du matin ou après trois heures et demie de l'après-midi. La neige est alors à son mieux car les longs rayons d'une lumière basse balayent le terrain en accentuant chaque dépression et chaque ombre du paysage.

Que ce soit l'après-midi ou le matin, utilisez toujours un écran pour augmenter le contraste dans vos scènes d'hiver. Un écran jaune moyen ou foncé vous donnera des tons agréables, mais si vous voulez une neige très blanche sur un ciel très foncé, il vous faut un écran rouge.

Un autre conseil: Cherchez des sujets éclairés de côté, comme les arbres de notre illustration, et vous aurez des paysages plus attrayants que si le soleil était derrière vous.

Jacques Lumière

AVANT de composer... ATTENDEZ
que le signal sonore se fasse entendre
HUM-M-M-M-M-M
SINON... vous n'obtiendrez AUCUN RÉSULTAT ou un NUMÉRO ERRONÉ
LA COMPAGNIE DU TÉLÉPHONE BELL DU CANADA



La semaine prochaine
RADIO-CONCERTS CANADIENS
 sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
 vous présente: tant comme invités spéciaux
PIERRETTE ALARIE
Soprano du Metropolitan de New York
JEAN MARIE GAUVREAU
Directeur de l'École du Meuble
Poste CBF
 lundi, 27 janvier, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Des Lauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.



Les troupes britanniques évacuent l'Indonésie

Ayant achevé les tâches qui leur avaient été assignées, les dernières troupes du Royaume-Uni et de l'Inde ont quitté les Indes Néerlandaises à la date convenue, c'est-à-dire le 30 novembre.

Pendant plus d'une année, ces troupes se sont acquittées des fonctions que leur avait assignées le Haut commandement allié, lesquelles consistaient à désarmer et rapatrier les Japonais restés en Indonésie, ainsi que de rescaper les prisonniers de guerre et internés alliés de cette partie du monde. La tâche était ardue, d'autant plus qu'elle s'accomplissait dans l'atmosphère de suspicion créée par certaines gens qui accusaient la Grande-Bretagne de chercher à tirer un avantage particulier de la situation. Les événements récents ont démontré, non seulement comme ces accusations étaient sans fondement, mais aussi jusqu'à quel point la Grande-Bretagne s'est efforcée de réunir les intéressés en vue de négociations amiables.

C'est en grande partie grâce à la patience et à la bonne volonté de lord Inverchapel (maintenant ambassadeur du Royaume-Uni aux Etats-Unis), puis de lord Killern (commissaire spécial du Royaume-Uni en Asie sud-occidentale) et de son état-major, que les Hollandais et les Indonésiens ont fini par entrer en consultation. Les représentants du Royaume-Uni n'ont aucunement participé à la rédaction de l'accord parafé près de Cheribon le 15 novembre; toutefois, ils ont agi à titre d'intermédiaires d'hôtes aux diverses réunions où l'on a débattu

puis finalement résolu les difficultés.

Des lettres de représentants, aussi bien du gouvernement hollandais que du gouvernement indonésien, ont exprimé la gratitude de ces personnalités à l'égard du rôle que la Grande-Bretagne a joué en vue de favoriser les négociations et de s'acquitter de ses responsabilités militaires en Indonésie. M. Soekarno, président de la République Indonésienne, a écrit à lord Killern pour souligner: "l'honnêteté scrupuleuse et l'activité inlassable dont vous avez fait preuve en votre qualité de président de ces réunions. Vous avez la tâche la plus difficile et la moins enviable de maintenir l'équilibre parfait entre les deux parties au différend et vous avez rempli cette haute fonction d'une manière qui vous a valu notre respect sans réserve."

M. van Mook, représentant du gouvernement hollandais en Indonésie, a expédié le message suivant au général Mansergh, commandant en chef des troupes anglaises et indiennes, quand ces troupes ont quitté les Indes Néerlandaises: "C'est pour moi un plaisir en même temps qu'un devoir que de vous exprimer la gratitude et l'appréciation sincères de mon Gouvernement pour la tâche qu'ont accomplie toutes les troupes anglaises et indiennes des Forces alliées dans les Indes Néerlandaises. Cette partie des forces de la Région de l'Asie sud-orientale a accompli sa mission, dans les circonstances les plus défavorables, avec un zèle et une bonne humeur inlassables. Ces troupes ont ainsi sauvé la vie de centaines, de milliers de victimes de la guerre et ont débarrassé la voie du retour au règne du droit et de l'ordre, ainsi que des relations pacifiques entre les populations du pays."

Dans l'accomplissement de cette tâche, nombre d'officiers, de gradés et d'hommes de troupe ont fait preuve d'un courage, d'un esprit de décision et de ressources hors de l'ordinaire; plusieurs ont fait le sacrifice suprême dans l'accomplissement de leur devoir. Les mots ne sauraient suffire à rendre hommage aux membres de l'armée de terre, de mer ou de l'air." Le premier ministre de la République Indonésienne, M. Sjahrir, a donné une réception en l'honneur des officiers anglais et indiens avant leur départ, en guise d'adieu et de remerciement.

Restaurations des églises de Londres

Parmi les vingt églises de la Cité de Londres, qui ont été détruites ou avariées durant la guerre, onze seront restaurées, si l'on donne suite aux avis exprimés dans le rapport définitif de la Commission de l'évêque de Londres. La Commission s'est aussi prononcée, dans un document de publication récente, en faveur de l'utilisation de l'emplacement de quatre des neuf autres églises pour l'établissement d'institutions paroissiales ou diocésaines conservant les particularités des anciennes églises, et en faveur de la vente des cinq derniers emplacements.

La plupart des onze églises à restaurer ont été construites par sir Christopher Wren après le Grand incendie de 1666. On compte, parmi ce nombre, certaines des plus remarquables églises bâties par cet architecte, par exemple St. Mary-le-Bow, St. Bride de Fleet Street et St. Lawrence, Jewry. On conseille aussi de rebâtir St. Giles, de Cripplegate.

Dans un rapport intérimaire présenté en 1944, aussi bien que dans le dernier rapport, la commission exprimait l'avis qu'on ne détruisit aucune église de Wren, s'il était possible de la rétablir, et que toutes les églises qui avaient échappé au Grand incendie fussent conservées, si possible. Vingt-sept églises ont survécu à la dernière guerre sans grands dégâts et l'on conseille de les conserver.

Toutes les églises dont on propose de vendre les emplacements ont été fortement endommagées ou complètement détruites.

Il est probable que, si les propositions sont ratifiées, les onze églises reprendront leur forme primitive, bien que le secrétaire du Commissaire ecclésiastique fasse remarquer que, à la suite du grand incendie, Wren n'avait pas reçu instructions de copier les églises médiévales qui avaient été détruites. Au cours des prochains mois,

on élaborera et étudiera les plans avant d'arriver à une décision définitive. En tout cas, il faudra probablement deux ans pour que l'exécution du programme commence et il faudra que le Parlement du Royaume-Uni adopte une loi ratifiant la réorganisation des églises de la Cité.

Plaque commémorative dévoilée au Château Frontenac

Le très honorable Louis St-Laurent, C.P., C.R., ministre des affaires extérieures, dévoilera samedi, le 18 janvier, au Château Frontenac, une plaque commémorative, rappelant le rôle historique joué par ce luxueux hôtel, lors des conférences des chefs alliés de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, en août 1943 et en septembre 1944.

Après la cérémonie du dévoilement, M. D. C. Coleman, président du Pacifique Canadien, recevra les invités d'honneur à un déjeuner au Château Frontenac. Sir Alexander Cluttbuck, C.R., M.G., C.M., haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, et l'honorable Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, seront présents à cette réception.

L'inscription sur la plaque se lit comme suit: "Quartiers généraux des Etats-Majors des forces armées qui prirent part aux conférences de Québec en août 1943, et septembre 1944, pour y discuter les questions de stratégie essentielles à la victoire."

Au bas de l'inscription, on remarque les noms de F.D. Roosevelt, Winston Churchill, W. L. Mackenzie King, tandis qu'au centre on voit le flambeau symbolique de la victoire.

La plaque a été installée près de la porte d'entrée principale de l'hôtel.

M. Vincent Auriol, 1er président de la IVème République Française

M. Vincent Auriol, député socialiste, président de l'Assemblée Nationale vient d'être élu président de la IVème République Française par le Parlement réuni au Palais de Versailles.

L'élection de M. Vincent Auriol s'est faite au premier tour du scrutin par 452 voix sur 882 votants.

Le premier président de la IVème République Française est né à Revel, dans la Haute-Garonne, le 25 août 1884 d'une famille d'agriculteurs. Il fit ses études à la Faculté de Droit de Toulouse et s'inscrit au barreau de cette ville; il acquiert en outre un doctorat en économie politique et une licence en philosophie.

En 1907 il adhère à la Fédération Socialiste de la Haute-Garonne. En 1909, il devient rédacteur en chef du quotidien "Le Midi Socialiste" auquel il collaborait depuis déjà quelques années.

Il est élu pour la première fois député en 1914 dans l'arrondissement de Muret où il n'a cessé d'être réélu depuis.

Au Parlement M. Vincent Auriol se spécialise dans les questions financières; il est membre de la Commission des Finances de 1916 à 1939 et la préside même à plusieurs reprises. A ce titre il accompagne le président Herriot à Londres lorsque celui-ci allait y négocier l'application du plan Dawes. Il participe aussi avec M. Léon Blum aux conférences internationales d'Amsterdam et de Francfort où, avec celui-ci il présente et fait adopter un bon nombre de projets.

Il devient ministre pour la première fois en 1936 dans le premier cabinet Blum où il détient le portefeuille des finances. Il est ensuite Garde des Sceaux et Ministre de la Justice dans le cabinet Chauveau, puis dans le second cabinet Blum.

Le 10 juillet 1940, lors de la réunion de l'Assemblée Nationale de Vichy il vote contre les pleins pouvoirs à Pétain et est emprisonné à Pellevoisin et à Vals. Placé ensuite en résidence surveillée il échappe à la police et en 1943 rejoint Londres et le gouvernement de la France Libre par la voie des airs, tandis que sa femme va se cacher à Lyon où constamment traquée par la Gestapo elle s'occupe du déchiffrement des messages des états-majors alliés. A la Libération, il est successivement président de la Commission des Affaires Etrangères à l'Assemblée Consultative, puis ministre d'Etat chargé des rapports avec l'Assemblée Constituante dans le gouvernement du Général de Gaulle. Il présida successivement les deux assemblées constituantes et venait d'être élu président de

l'Assemblée Nationale. Pendant les 7 années qui viennent M. Vincent Auriol va maintenant présider aux destinées de l'Etat.

Jeune rurale, ce qui suit n'est pour toi, si...

Si tes rêves d'avenir ne sont assombrés par aucun nuage, aucune inquiétude, aucun problème; si tu vis dans la paix et la sécurité la plus absolue, si tu penses aux années qui viennent sans jamais éprouver la moindre crainte, jeune rurale, cet article n'est pas pour toi.

Et ne sera pas pour toi, non plus, le grand et beau Congrès qui se prépare dans l'ombre de nos villages et de nos campagnes par les milliers de prières et de sacrifices qu'offrent les joyeux de tout le pays pour le triomphe de leur idéal.

Mais si tu es tourmentée d'une vive inquiétude en pensant à ce que demain sera pour toi, ou si, exempte de soucis matériels, tu songes avec angoisse à ce que sera le monde rural où grandiront tes enfants, viens avec nous, sois des nôtres. Car toutes ensemble, nous ferons taire ces inquiétudes; toutes ensemble, nous serons fortes et nous pourrons beaucoup pour embellir la vie qui nous attend. La J.A.C., je t'assure, est réaliste autant qu'idéaliste. Nous sommes résolues à bâtir un monde rural où il sera possible de vivre, et de vivre non dans la misère, mais dans l'aisance que l'Eglise désire pour tous ses enfants.

Tu doutes peut-être de tout cela? "C'est bien trop beau pour être vrai", songes-tu sans doute, avec une pointe de mélancolie. Mais au Congrès, tu ne douteras plus. Au Congrès, ce grand Congrès par lequel la J.A.C. fêtera son dixième anniversaire le 6 juillet prochain, tu verras étaler les plans et les espoirs magnifiques d'une jeunesse qui s'affirme et qui, déjà, bâtit son bonheur de ses propres mains, sur du solide, dans la joie et la charité.

Tu seras avec nous, en ce jour inoubliable. Tu viendras chanter avec nous ta joie de vivre, et ta foi en l'avenir. Toute la jeunesse rurale y sera! Viens, nous comptons sur toi.

Le congrès de juillet prochain unira toute la jeunesse rurale comme les épis d'une même gerbe.

Le chemin de fer va de l'avant

Montréal - "La relation des chemins de fer avec l'économie internationale n'a pas changé" a déclaré M. Walter S. Thompson, directeur du service des relations extérieures du Canadien National, au cours d'une causerie prononcée à Montréal, récemment. Les chemins de fer continuent à rendre possible la production industrielle massive; ils ont augmenté la valeur des terres en ouvrant de nouveaux territoires, en aidant à les peupler et fournissant le transport à bas prix. Les chemins de fer ont aussi prouvé qu'ils étaient aussi essentiels que des soldats pour la défense du pays. N'oublions pas que le coût de quelques heures de guerre totale est plus élevé que celui des déficits du chemin de fer."

M. Thompson dit qu'aux Etats-Unis et au Canada, un train part toutes les cinq secondes. Dans ces pays, les chemins de fer emploient 1,750,000 personnes. Le Canadien National pour sa part, en emploie 105,000 à qui il a payé, en 1946, \$250,000,000 en salaires.

Le conférencier rappelle aussi que le Canadien National a aidé au développement de riches régions minières comme celles de Noranda et de Flin Flon. Plus loin, M. Thompson dit que "l'opinion publique contribue à tenir les chemins de fer en état d'efficacité. Il profite de l'occasion, dit-il, "pour remercier les journaux et les corps publics de l'encouragement qu'ils ont accordé au Réseau National."

"Le Canadien National est dans une situation unique" dit M. Thompson, "ses clients sont en même temps ses propriétaires." Rappelant que la direction d'un réseau d'Etat est responsable des déficits de ce dernier, il faut remarquer que la cause véritable de ces déficits est que le réseau était insolvable au moment de sa création et que depuis, il s'est efforcé lentement et péniblement de sortir de cette fâcheuse situation.

Parlant du nouveau matériel que désire le public, M. Thompson dit "que la marge de profit dans l'exploitation ferroviaire n'est pas telle que la direction puisse se permettre de mettre au rancart du matériel roulant, simplement parce qu'il y a des modèles plus nouveaux sur le marché. Le matériel de chemin de fer est construit en vue de



Nous visons toujours plus haut!...

Si excellent que soit notre service, les employés de la Compagnie de Téléphone Bell sont toujours désireux de l'améliorer—de faire de mieux en mieux. A la fin de cette année, nous aurons dépensé \$100,000,000.00 pour l'installation de lignes et de tableaux de distribution, la construction et la réfection d'immeubles...

Mais l'excellence du service dépend essentiellement d'un autre facteur que l'argent seul ne pourrait remplacer. Ce facteur essentiel, c'est la fierté avec laquelle chaque employé de notre compagnie contribue à donner à la population le service téléphonique à la fois le plus efficace et le moins dispendieux.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

la durée et de la sécurité et on ne peut le mettre au rancart par plaisir. Toutefois, le Canadien National s'efforce de moderniser son matériel tant qu'il peut par des remodèlements et des achats. Il améliore aussi ses voies et ses superstructures en vue de plus de vitesse et de confort pour les voyageurs. Il augmente aussi le nombre de ses locomotives diesel.

M. Thompson termine en disant qu'à son avis, les chemins de fer demeureront encore longtemps le principal agent de transport au pays.

Le Conseil Privé sera-t-il aboli?

Le comité judiciaire du Conseil privé, le plus haut tribunal de l'Empire comme on a l'habitude de dire, a rendu hier un arrêt d'une très grande importance. Il s'est fait harakiri dans une certaine mesure puisqu'il a décidé que le parlement canadien avait le droit d'abolir les appels judiciaires des tribunaux canadiens au Conseil privé.

Il avait à se prononcer sur la validité d'un projet de loi présenté en 1939 au parlement fédéral par feu C.-H. Cahane, un conservateur, qui visait à abolir les appels au Conseil privé et à faire de la Cour suprême le plus haut tribunal du Canada. Quatre provinces, la Colombie, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, avaient contesté la validité de la loi et la province de Québec s'était jointe à elles au moment des plaidoiries. Le conseil privé a décidé que la mesure était parfaitement constitutionnelle.

Cette décision était à prévoir. Dans l'ordre actuel des choses, après l'assistance que la Grande-Bretagne a demandée et obtenue du Canada pendant la guerre et ensuite après la guerre, la métropole est tenue à la plus grande déférence vis-à-vis des pays plus ou moins indépendants du Commonwealth. Elle ne saurait les conduire que par la persuasion, en y mettant beaucoup de tact, et non plus par la force. La Grande-Bretagne doit renoncer de bonne grâce à son autorité directe pour conserver une autorité indirecte. Les lords du Conseil privé ont donc décidé de se dépouiller de leur droit d'entendre les appels des justiciables canadiens, peut-être avec l'espoir inavoué que les impérialistes du Canada se garderaient bien de se prévaloir du droit qu'on leur reconnaissait ainsi sans hésiter.

Il faudra attendre à la prochaine session pour voir si le parlement canadien voudra trancher l'avant-dernier lien constitutionnel qui nous assujettit à la Grande-Bretagne. Le dernier et le plus fort de ces liens constitutionnels est celui qui nous oblige à adresser une requête au parlement de Westminster toutes les fois que nous voulons amender notre constitution. Il n'est pas impossible que la

référence aux tribunaux soit apparue en 1939 comme un moyen d'éviter un débat sur le bill Cahane et d'ajourner la question.

Il reste à voir maintenant si le gouvernement s'autorisera de la décision du Conseil privé pour prendre à son compte le bill Cahane et abolir les appels au Conseil privé. Il est probable que la mesure recueillerait facilement l'adhésion de la majorité des députés, en dépit de l'opposition de la vieille garde impérialiste. Il est certain que la plupart de nos compatriotes de langue anglaise tiennent moins aux appels au Conseil privé qu'au titre de sujet britannique. Il n'y a donc pas lieu de craindre une loi d'allure canadienne et d'inspiration britannique comme la loi de la citoyenneté. Le gouvernement King prendra-t-il l'initiative de trancher ce lien de sujétion ou laissera-t-il aux simples députés le soin de soulever la question? Il faut espérer qu'il fera sans hésiter ce nouveau pas dans la voie de l'indépendance.

L'opposition du gouvernement de la province de Québec à l'abolition des appels au Conseil privé s'explique par le souci de sauvegarder l'autonomie provinciale. Il a sans doute raison de se méfier de la Cour suprême qui est un tribunal fédéral, mais nous croyons qu'il aurait tort de faire confiance au Conseil privé. Les événements des dernières années ont démontré que la Grande-Bretagne ne refusera jamais rien au gouvernement fédéral et qu'il est illusoire de compter sur son arbitrage pour protéger l'autonomie provinciale.

Il y a lieu de réclamer pour les provinces le droit d'être consultées dans le choix des juges de la Cour suprême qui est l'arbitre constitutionnel entre elles et le pouvoir central. Il n'y a pas lieu de continuer à s'en remettre au Conseil privé de décider en dernier ressort des causes canadiennes, qu'elles intéressent les particuliers ou les gouvernements.

La plaie du divorce

La question du divorce a été débattue récemment à la Chambre des Lords, à Londres. Voici les statistiques qu'a données le Lord Chancellor: en 1905, il y eut 670 demandes de divorce; en 1915, 1100; en 1925, 3000; en 1935, 5000; en 1945, 25,000; en 1946, plus de 38,000; et on peut en prévoir 50,000 pour 1947. Pour six mariages célébrés annuellement, il y a maintenant un divorce.

Le mal va aussi croissant aux Etats-Unis. Il atteignait en 1945, d'après les statistiques de la Federal Security Agency, le chiffre élevé de 502,000 divorces, soit 25 p.c. de plus que l'année précédente qui détenait le record. Un mariage sur trois a été dissout.

AVANT D'ACHETER UN POÊLE... FAITES ENQUÊTE!

Avant d'acheter un poêle, voyez les nouveaux POÊLES ÉLECTRIQUES; considérez ces caractéristiques:

- cuisson rapide** ... par une chaleur concentrée, et avec très peu d'eau.
- sécurité** ... pour vous et vos enfants. Pas d'allumettes. Pas de flammes.
- propreté** ... Aucun dépôt de suie sur les marmites, les murs, les rideaux.
- économie** ... La chaleur concentrée réduit les frais de cuisson et le gaspillage des aliments.
- cuisson plus saine et automatique** ... Vos aliments gardent leurs sucs nutritifs, leur saveur, leurs vitamines. Parce qu'ils ne se dessèchent pas, vos aliments ont meilleur goût.
- ... La cuisson automatique vous laisse plus de loisirs. Il suffit de fixer le cadran automatique.

BIENTÔT DISPONIBLES:—Les poêles combinés—qui cuisent à l'électricité et qui chauffent au bois ou au charbon—seront bientôt disponibles. Avant d'acheter un poêle, étudiez d'abord leur économie et leur efficacité.

Voyez votre marchand d'accessoires électriques ou votre bureau de la Shawinigan pour tous renseignements sur les nouveaux modèles de poêles électriques. Vous ne le regretterez pas.

The Shawinigan Water & Power Company
 Électricité • Produits Chimiques
 GÉNIE CIVIL • TRANSPORT • CONSTRUCTION



Voici une police à primes temporaires très recherchée: elle combine l'assurance et l'épargne. Le capital est payé:—au bénéficiaire quand l'assuré meurt avant la fin du contrat;—à l'assuré quand il survit à cette échéance.

Ce capital peut aussi être converti en revenus viagers. C'est le plan idéal pour protéger la famille; faire instruire les enfants; se libérer d'une hypothèque; s'assurer une pension de retraite. Et l'on peut faire greffer à la police nombre d'autres avantages exceptionnels.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

Yvan Roy, 1368, Notre-Dame, Trois-Rivières, Tél. 302
J.-B.-W. Beaudoin, 12, Des Oblats, Cap de la Madeleine

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES

ASPIRIN

SOULAGE LES DOULEURS

NEVRITQUES, NEURALGIQUES

LE VÉRITABLE "ASPIRIN" EST MARQUÉ DE CETTE FAÇON

rendement industriel plutôt que les contrées bureaucratiques. M. Beaudry Leman, dans son dernier discours à l'assemblée annuelle de la Banque Canadienne Nationale, nous donne raison quand il s'écrit que ce remède se trouve "dans l'augmentation de la production de manière à satisfaire à la demande". M. Leman est un des économistes les plus autorisés qui puissent nous conseiller dans ce domaine et Ottawa gagnerait à prêter l'oreille à des directives aussi avisées.

Une autre tendance propre aux entreprises publiques est celle de la gratuité des biens produits ou des services rendus. La gratuité est de règle dans le cas de services sociaux. Il n'en saurait être de même dans le cas d'entreprises économiques. Si des services économiques sont gratuits ou distribués à un prix inférieur au coût de production, les contribuables sont surchargés d'impôts pour assurer le fonctionnement d'une entreprise déficitaire et pourvoir aux besoins des autres services administratifs. Ce que l'usager gagne comme tel, il le perd comme contribuable. La Russie, qui est le pays classique des expériences socialistes, a créé de vastes entreprises économiques, productives de biens et de services. La plupart ont toujours été largement déficitaires et c'est l'impôt capitaliste, qui comble pôt, moqué comme instituteur du déficit des entreprises et des trusts d'Etat.

(Entreprise privée et socialisme)

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE
en un instant

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, puces, eczéma, piqûres d'insectes, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiprurigineuse D.D.D. Non grasseuse, non lactée, calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'un cent de 50c vous conviendra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D.

ADMINISTRATEUR



Lieutenant-Colonel
Hon. JULES-ANDRÉ BRILLANT
C.B.E., C.L., B.Sc.

Industriel de Rimouski, P.Q., élu membre du Bureau d'Administration de la Banque Provinciale du Canada à la 46ième assemblée annuelle des actionnaires. L'Honorable M. Brillant est président de Lower St. Lawrence Power Co., Limited, Quebec Telephone and Power Corporation et Lower St. Lawrence Navigation Co., Limited, Vice-Président, Sun Trust Limited, Administrateur, Alliance Nationale.

COMMISSAIRE-CENSEUR



M. EDOUARD GOHIER
élu membre du Bureau des Commissaires-Censeurs de la Banque Provinciale du Canada à l'assemblée annuelle des actionnaires. M. Gohier est Maire de Ville St-Laurent, Président de la Compagnie Edouard Gohier Limitée et de la Compagnie Cap St-Jacques Limitée.

En vedette



Mlle Johanne Moreland, jeune cantatrice de Hamilton, Ont., qui sera la vedette de l'Heure Northern Electric lundi, le 27 janvier; elle sera accompagnée par Paul Scherman et son orchestre de concert. Bien connue comme chanteuse d'opéra à la radio, Mlle Moreland est diplômée de l'École de Musique Juilliard et a été invitée comme soliste à plusieurs émissions radiophoniques, au Canada et aux États-Unis.

Bonté n'est pas faiblesse

Robert le Peux fut un grand roi. Il soutint durant près de quarante ans la lutte engagée contre lui par ses vassaux révoltés, et finit par réunir à la couronne le duché de Bourgogne qui lui fut légué par son oncle Otho-Guillaume, mort sans enfant.

Ce n'était pas une petite affaire que de réduire à l'obéissance la multitude des seigneurs, petits et grands, qui prétendaient être indépendants dans leurs fiefs et qui se faisaient parfois une singulière idée de la justice.

Vers l'année 1015, Renard comte de Sens, s'était déclaré l'ennemi de l'archevêque Léoné et ne cherchait que l'occasion de l'in-

sulter. Lorsque le prélat, célébrant la messe, se tournait vers le peuple pour le saluer, le comte, par dérision, lui tournait le dos ou lui crachait au visage. Ce misérable faisait profession d'impie et combattait ouvertement la religion. Dans toutes les occasions, il se déclarait pour les Juifs dont il ne rougissait pas de se nommer le roi. L'archevêque prit conseil sur les moyens de délivrer son église d'un si odieux persécuteur. Le Pape et les évêques lui conseillèrent de livrer la ville de Sens au roi Robert, qui en était le souverain. Le roi, averti de ce projet, se rendit à Sens avec ses troupes et surprit la ville. Renard n'eut que le temps de prendre la fuite. Fromond, son frère, se défendit quelque temps dans une tour où il s'était réfugié, mais il fut obligé de se rendre, et le roi l'envoya prisonnier à Orléans, où il mourut quelque temps après.

Colonisation

Une expérience déjà assez ancienne et qui tend à se perpétuer chez nous n'a pas encore réussi à ouvrir les yeux à bien des gens, à leur indiquer tout au moins que l'avenir d'un large secteur de notre population se trouve intimement lié, en raison de son origine, à l'exploitation agricole du type familial. Il est bien beau de prôner l'expansion de l'industrie à cause de l'embauchage qu'elle peut susciter, mais quel cas fait-on en tout ceci du plus précieux de nos biens: notre jeunesse et plus particulièrement celle des campagnes? On connaît trop aujourd'hui le triste sort de nos familles terriennes venues en ville pour qu'il soit permis d'ignorer plus longtemps le besoin qu'éprouve notre classe rurale d'exercer sa profession en des terres nouvelles dont notre pays est si largement pourvu. Il suffit de lui en organiser l'acquisition, de l'orienter constamment en ce sens, en somme de lui faciliter l'accomplissement du devoir qu'elle a d'assurer aux siens une sécurité que les emplois urbains ne peuvent garantir.

Si l'on n'apprécie pas à sa juste valeur la propriété du sol et l'état de quiétude qu'elle confère chez nous, des lettres en provenance de France ont le don, ces temps-ci, de nous rappeler cette vérité séculaire. Une cultivatrice du département de Seine et Oise qui sollicite des renseignements touchant les possibilités d'établissement au Canada dit, entre autres choses, ceci: "J'ai trois enfants âgés de 20, 30 et 34 ans; un seul est marié. Mon mari, décédé des suites de la guerre 1914-18, était comme moi fils de cultivateur. J'exploite la ferme de mes grands-parents. Or moi et mes trois enfants sommes décidés à partir dans un endroit de moralité plus saine où l'on a l'assurance du fruit de son travail et de ne pas se voir contester un jour jusqu'au patrimoine des ancêtres. Nous voudrions partir au plus tôt et aller vivre au Canada afin d'y transporter notre activité agricole."

Dieu merci! nous n'avons pas encore à déplorer la situation que laissent supposer les propos de cette brave veuve soucieuse d'établir ses fils. Et alors que commençait à se préciser un élargissement des lois d'immigration, il n'est pas improbable que nous nous fassions damer le pion, même dans notre propre province, par des gens d'autres origines qui viendront mettre en valeur nos riches possibilités agricoles tandis que nos jeunes ruraux continueront, faute d'une politique énergique et permanente d'établissement sur la terre, à chercher leur voie dans des occupations pour lesquelles ils ne sont nullement préparés. Cette appréhension devrait à elle seule nous amener à envisager d'une façon plus réaliste l'expansion nécessaire de notre domaine agricole et nous inviter à adopter les moyens d'urgence susceptibles d'en assurer le succès.

Marc R. Meunier.

Goose Bay desservi par Air-Canada

Un service aérien hebdomadaire a été inauguré récemment par Air-Canada pour desservir le grand aéroport militaire de Goose Bay, au Labrador. Air-Canada utilise fréquemment cet aéroport lors de ses envolées quotidiennes entre Montréal et le Royaume Uni.

Ni trop SUCRÉ-
Ni trop AIGRE-
Juste bien!

Savourez
RED ROCK
MARQUE DÉPOSÉE
COLA

Si vous aimez la saveur de cola - Le RED ROCK vous délectera!

Les priorités dans les matériaux de construction disparaîtront-elles?

Un comité représentant la Section de la Quincaillerie de l'Association des Marchands Détaillants, a rencontré ces jours derniers les autorités de la Commission des Prix pour discuter de la rareté des matériaux de construction. On sait que les matériaux de construction sont extrêmement rares sur le marché en ce moment, particulièrement les clous, et que cette rareté a comme conséquence d'accroître le problème du logement à Montréal, dans la province et dans tout le pays.

A la suite d'une enquête conduite par l'Association des Marchands Détaillants, il a été révélé que la production dans les matériaux de construction était en apparence supérieure à celle des autres années mais que le mal vient presque entièrement d'une mauvaise distribution. On a même accusé directement certains organismes gouvernementaux particulièrement la Wartime Housing et la House Enterprise d'avoir monopolisé et accumulé des stocks beaucoup plus considérables que leur besoins, lesquels stocks dorment actuellement inutilisés dans des cours et des entrepôts.

Le comité chargé de rencontrer les autorités de la Commission des Prix a soutenu que le seul remède à une telle pratique était l'abolition des priorités dans les matériaux de construction et une demande officielle a été faite d'abolir ces priorités, demande qui est actuellement sous considération par la Commission des Prix.

Un porte-parole du groupe nous a déclaré que l'entrevue avait été très cordiale et que tous les aspects du problème avaient été traités d'une façon sérieuse par les autorités.

Les Engagés du Grand Portage

par Léo-Paul Desrosiers

Il aurait été vraiment dommage qu'une oeuvre canadienne de si haute valeur restât encore longtemps introuvable au Canada. Une heureuse initiative des Editions FIDES permet de juger de visu du roman LES ENGAGÉS DU GRAND PORTAGE qui prend place dans la collection du Nénuphar avec les meilleures oeuvres canadiennes. La critique française avait été fort élogieuse pour ce roman publié chez Gallimard à Paris et réédité neuf fois au cours de la guerre. On parle même

DOULEUR MUSCULAIRE?

Instantine

soulage vite!

12 COMPRIMÉS POUR 25¢ PHARMACIES ET MAGASINS GÉNÉRAUX

d'oeuvre classique canadienne.

Voici ce qu'on trouve en note préliminaire du volume: "C'est tout le commerce des pelletteries vers l'année 1800, avec ses rivalités sanglantes; ce sont les moeurs des voyageurs de Nord-Ouest, ou plutôt des engagés; c'est le tableau d'une époque pittoresque, violente, haute en couleurs".

Le style de Léo-Paul Desrosiers est sobre et élégant; "sans littérature mais non sans poésie". Les caractères étudiés sont d'une grande vérité psychologique.

Le roman de M. Desrosiers est un document profondément humain, révélateur d'une époque, d'un peuple, d'un pays. Cette oeuvre de haute valeur est de celles qui restent et qui bâtissent une littérature nationale.

(1) Volume de 208 pages en vente partout au prix de \$1.25 (fr.: \$1.35). Commandez-le dès aujourd'hui à FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1.

Il est facile de soigner vos cheveux!

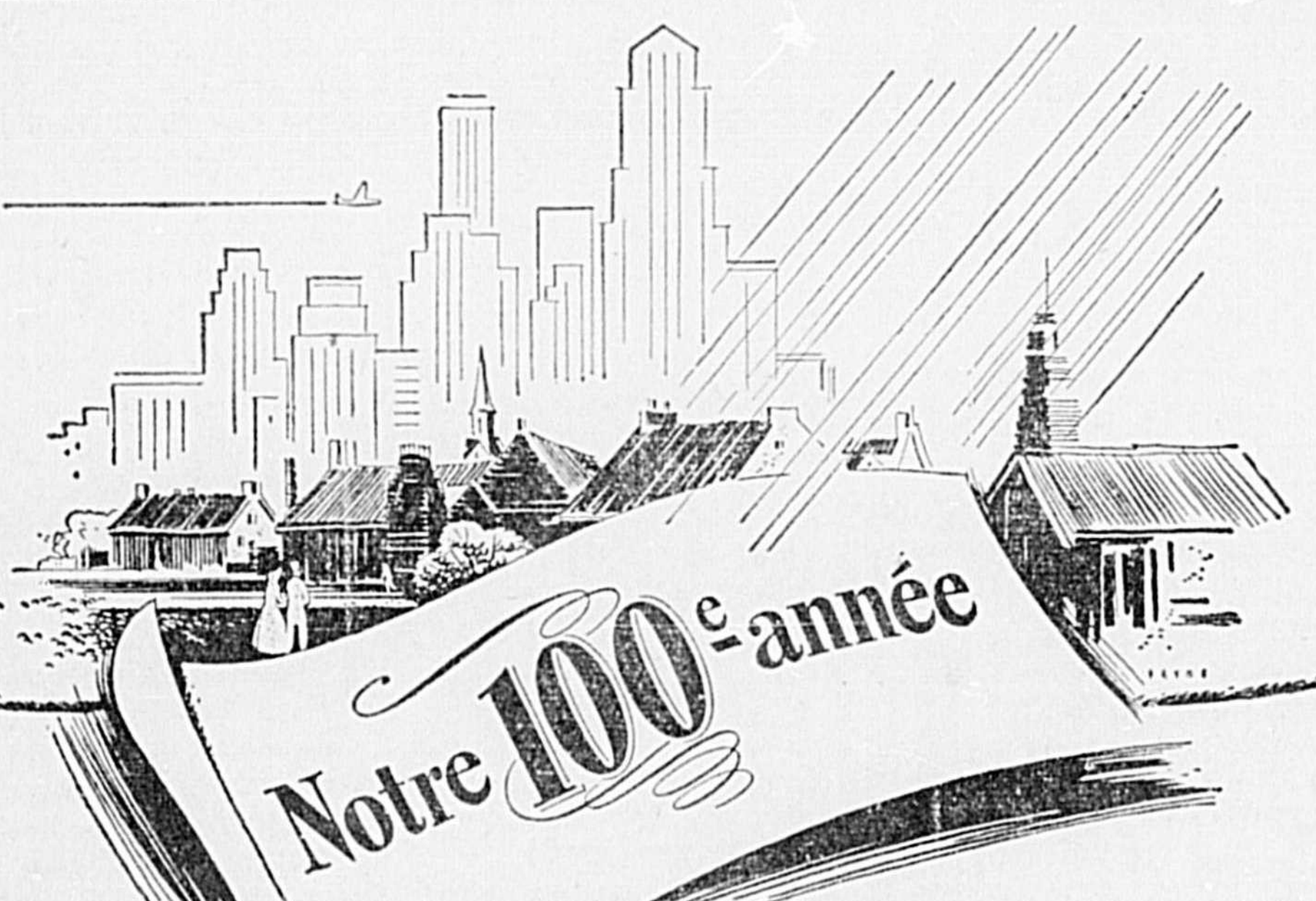


Même si vos cheveux paraissent maintenant ternes et sans vie, ils peuvent devenir vite lustrés, lustrés et chatoyants. Danderine fait toute la différence. Essayez cette lotion. Voyez comme elle fait disparaître la pellicule grasseuse. Donne un beau lustré. Fait ressortir des reflets chatoyants. Versez quelques gouttes sur votre peigne ou votre brosse quand vous vous coiffez. Vos cheveux se placeront plus facilement et votre ondulation tiendra plus longtemps.

LES HOMMES aussiiment Danderine... l'ennemie des pellicules.

Danderine

Le moyen moderne et rapide d'avoir de beaux cheveux



ET NOUS ALLONS TOUJOURS DE L'AVANT

A la première assemblée annuelle de notre compagnie, le président fit la déclaration suivante: "Les directeurs sont très contents du rôle qu'ils ont joué en étendant à bon nombre de leurs patriotes la protection qu'assure l'assurance-vie".

Les polices d'assurances en vigueur, sans compter les annuités, dépassent maintenant un milliard de dollars. Ceci comprend plus de 100 millions de dollars de nouvelles polices, autres que de annuités, vendues en 1946.

En 1946, il a été payé près de 25 millions de dollars, dont plus

de 62% à des assurés encore vivants. Pour garantir le paiement des sommes que la compagnie s'est engagée à verser à l'avenir, les placements de tout repos que possède la compagnie ont été portés à près de 350 millions de dollars.

Notre compagnie, fondée 20 ans avant que le Canada soit devenu une nation, a fait des progrès continus, marchant de pair avec le développement du Dominion, et nous envisageons avec confiance le prochain siècle, espérant pouvoir accomplir alors des choses encore plus grandes.

FONDÉE EN 1847

THE CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY



POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ

La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON